

# LEADER EN GRAND EST 2014-2020



## ➔ En savoir plus sur LEADER

Vous êtes situé sur un territoire couvert par le programme LEADER et avez une idée de projet ? Vous pouvez prendre contact avec la cellule d'animation concernée, qui pourra vous renseigner sur la stratégie locale qu'elle porte et vous accompagner dans vos démarches en vue d'obtenir une subvention européenne au titre de LEADER.

## ➔ Contacter les animateurs LEADER du Grand Est

[europe-en-alsace.eu/mesure/leader-2/](http://europe-en-alsace.eu/mesure/leader-2/)  
[europe-en-champagne-ardenne.eu/aide-contact/programmes-regionaux/](http://europe-en-champagne-ardenne.eu/aide-contact/programmes-regionaux/)  
[europe-en-lorraine.eu/aide-contact/feader/](http://europe-en-lorraine.eu/aide-contact/feader/)

## ➔ Contacter la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens

### Courriels :

- [fonds.europeens.alsace@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.alsace@grandest.fr)
- [fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr)
- [fonds.europeens.lorraine@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.lorraine@grandest.fr)

### Web :

[europe.grandest.fr](http://europe.grandest.fr)



Région Grand Est - Direction de la Communication - Crédit photo : C. Stadler



Le programme **LEADER**, ou Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, est un outil intégré aux Programmes de Développement Rural (PDR) cofinancés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie.

## 32 territoires LEADER en Grand Est

La Région Grand Est a sélectionné 32 territoires pour l'animation des actions LEADER pour la période 2014-2020. Organisés dans le cadre de Groupes d'Action Locale (GAL), ces territoires mettent en œuvre un programme d'actions répondant à leur stratégie locale de développement.

## Un outil de développement territorial

Chaque GAL bénéficie d'une enveloppe de crédits FEADER pour soutenir des projets innovants sur son territoire, retenus dans un comité de programmation, associant acteurs publics et privés. Les modalités de gestion de LEADER sont définies dans les 3 PDR et les conventions, signées entre la Région Grand Est et chacun des territoires sélectionnés.

Découvrez l'application  
citoyenne du Grand Est



[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

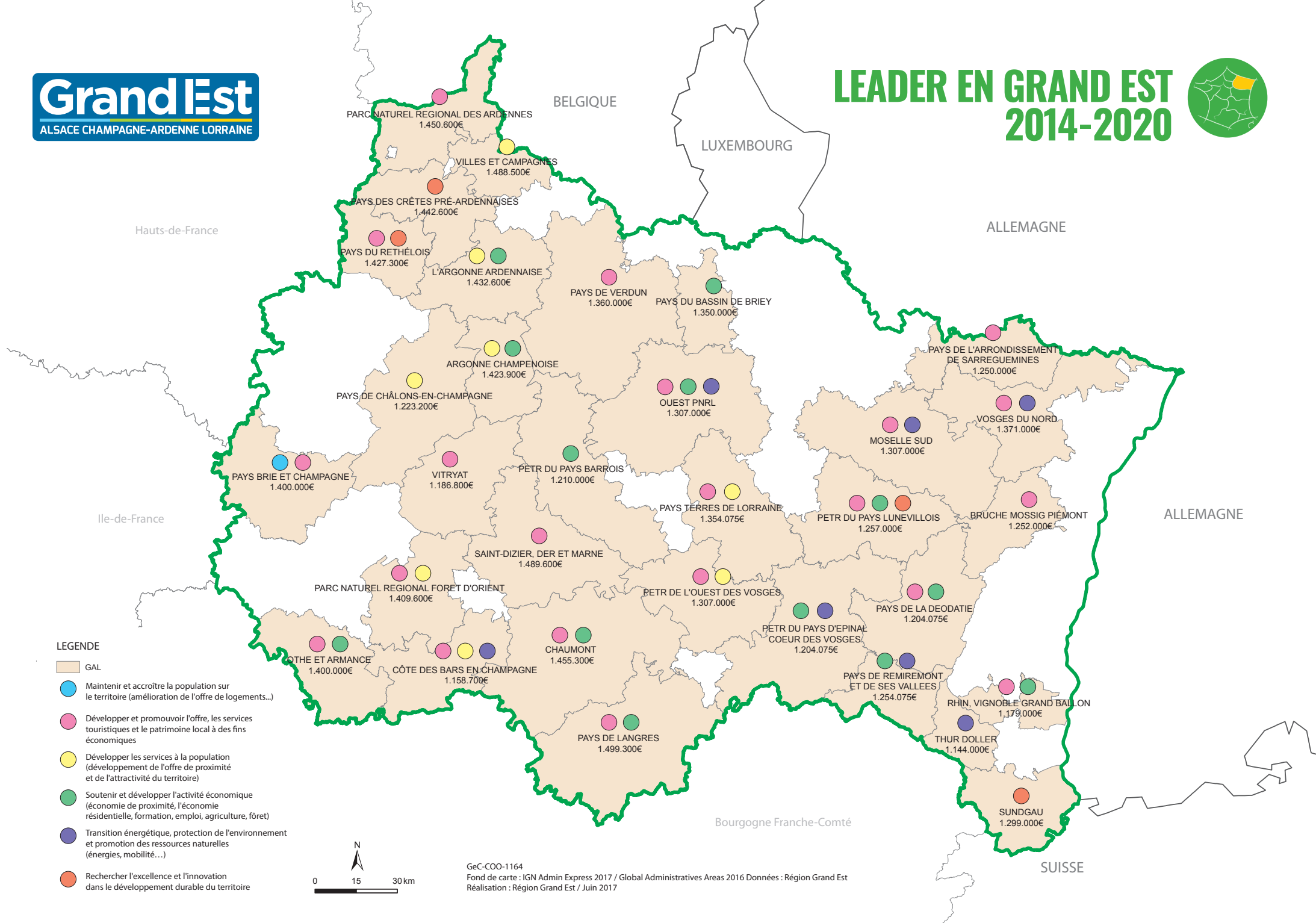
Retrouvez-nous sur



LinkedIn

Support réalisé avec le soutien de l'Union européenne





**LEGENDE**

- GAL
- Maintenir et accroître la population sur le territoire (amélioration de l'offre de logements...)
- Développer et promouvoir l'offre, les services touristiques et le patrimoine local à des fins économiques
- Développer les services à la population (développement de l'offre de proximité et de l'attractivité du territoire)
- Soutenir et développer l'activité économique (économie de proximité, l'économie résidentielle, formation, emploi, agriculture, forêt)
- Transition énergétique, protection de l'environnement et promotion des ressources naturelles (énergies, mobilité...)
- Rechercher l'excellence et l'innovation dans le développement durable du territoire

